

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION CSNPA 5 février 2011- COURBEVOIE</p>
--

Présents : Didier Higel, Elisabeth Louesdon, Dominique Rabbé, Patricia Scoffier

Invitée : Stéphanie Scoffier – référent DTN

Isabelle Mugnier – en charge des TDF

Excusés : Anne Bunel, Martine Louvet, André Vincent

1. **Approbation du compte rendu** de la réunion précédente du 19 décembre 2010
2. **TDF1 – TDF2** : Isabelle Mugnier

Les clubs organisateurs, en majorité, ne respectent pas les délais réglementaires de diffusion des informations (horaires prévisionnels, liste des inscrits, tirage au sort), ce qui génère des problèmes d'organisation, de vérification etc.

Problème des TDF avec peu de patineurs : les résultats sont influencés. (*en liaison avec le point 7*). Une répartition équitable de la fréquentation est indispensable. Il y a trop de TDF.

Les inscriptions via tdf.csnpa@gmail.com commencent à bien fonctionner.

Rappel :

Attention aux certificats médicaux qui doivent impérativement être envoyés conjointement au club organisateur et à [tdf.csnpa](mailto:tdf.csnpa@gmail.com) avant le début des épreuves. Au-delà, le certificat n'est pas pris en compte.

Les comptables doivent charger les mises à jour envoyées par Lionel Avot et Isabelle : sans cette action, leurs fichiers ne seront pas à jour.

Pour chaque compétition, il faut créer « un nouveau data » et ne pas se servir du précédent (*les spécialistes comprendront !*).

La régularisation des patineurs étrangers sera faite après réception des documents d'engagement.

Merci de nous signaler si certaines patineurs « échappent » encore aux différents cas traités.

3. Problèmes TDF Garges, Asnières

- **Asnières** : L'accueil des officiels d'arbitrage, bénévoles qui sont indispensables à l'organisation d'une compétition et qui permettent au club organisateur de pouvoir organiser, doit être conforme au cahier des charges TDF.
Il a été constaté que l'organisation confiée à Asnières n'était pas en conformité.
- **Garges** : Selon le règlement CSNPA (page 76-1. A. b), un club, à qui l'organisation d'un TDF a été confiée, peut, éventuellement, compléter des inscriptions insuffisantes, par l'ouverture de quelques catégories D1, D2, D3 aux patineurs de la ligue du club organisateur, dans le respect des horaires maximum du règlement (avec priorité à la D1 ou D2 selon si c'est un TDF1 ou TDF2). Le jury convoqué par la CNOA n'interviendra que dans ces conditions.
Il ne saurait être question qu'un TDF soit le support d'une coupe régionale.

Action Dominique

4. Patinage artistique Adultes

- validation du règlement technique avec création de la catégorie « acier » et l'ouverture aux « jeunes adultes de 18 à 28 ans. **Diffusion.**

Action Patricia

- validation des médailles « adultes » : le règlement technique a été arrêté et validé par la Commission. Les médailles vont être testées à Courbevoie et Champigny par les groupes Adultes

Action Stéphanie

5. Regroupement « avenir » à Roanne

Le DTN Xavier Sendra a missionné Jean-Christophe Simond pour coordonner le regroupement. JCS n'est pas assuré d'être disponible à la date voulue, c'est pourquoi la CSNPA demande un nouveau coordinateur à la DTN, condition indispensable pour l'organisation du regroupement.

Hôtel, restauration, intervenants et activités sont « calées ».

Action Dominique

6. Précision règlement sélection championnats de France pour les patineurs de l'Equipe de France.

Page 86 (V. Sélections championnats de France – C. et D.), il faut lire :

Les patineurs ayant participé aux « grands prix junior » de la saison ou de la saison en cours, **aux J.O.J.E. et F.O.J.E. de l'année en cours** : sélection d'office, sous réserve de possession de la médaille minimum requise, 30 jours avant la date du début du championnat **et sur proposition de la DTN.**

7. Pour la saison prochaine, étude de

- La fréquentation en TDF 1, dans l'ordre des TDF :
1/92, 2/87, 3/133, 4/86, 5/107, 6/91, 7/en cours
Suppression d'un TDF1, le 4eme au calendrier.
- La fréquentation en TDF 2, dans l'ordre des TDF :
1/40, 2/637, 3/105, 4/73, 5/136, 6/171, 7/114, 8/55, 9 et 10 en cours
Suppression de 2 TDF2, le 1er et le 4em au calendrier.
- **Pas de TDF les deux premiers week-ends de janvier.**
- **Championnat de France des clubs** : Demande de la possibilité d'association de deux clubs ou de la formation d'équipe départementale :
Rappel : il s'agit du **championnat de France par club** et non par équipe. La demande est rejetée.
- **Autorisation du droit à l'image à l'inscription aux compétitions** : proposition soumise à la Secrétaire Générale de la FFSG au niveau de la prise de licence.

Action Dominique

8. Promotion du patinage en D1:

- **Sélections championnats de France dans 2 catégories D1**
La diminution du nombre de TDF devrait réguler les disparités de points. Les entraîneurs doivent faire le choix de la catégorie à privilégier.
- **Interdire le surclassement en D2** : *application à partir de la saison 2011-2012.*

- **Passage de la D2 à la D1 en cours de saison**

Un patineur D2 qui obtient la médaille lui permettant de passer en D1 en cours de saison, est alors autorisé à concourir 3 TDF1 à compter de la date d'obtention et compte tenu du nombre de TDF1 restants : application à partir de la saison 2011-2012.

- **Une médaille obtenue à partir du 1^{er} mars de la saison en cours, ne sera pas comptabilisée pour le championnat D2 et le championnat de France des Clubs.**

Un mail va être adressé à tous les présidents et entraîneurs de clubs de patinage artistique par le biais des comités P-A des ligues, selon la liste des clubs participants aux TDF. Si la majorité l'accepte, la mesure sera appliquée dès le 1^{er} mars 2011. Seront uniquement prises en compte les réponses du président patinage artistique du club.

Action Patricia

- **Ordre des championnats**

Afin de permettre une participation à 2 championnats en 2012, l'ordre retenu sera :

1^{er} : POUSSINS D2 – MINIMES D1

2^{em} : AVENIR D1 – NOVICES D1

Demande à la CFOA que la CSNPA, qui finance les championnats sur son budget global, reste maître de la composition des jurys France D1 avenir à novice, qui n'entrent pas dans les quotas imposés pour les juges internationaux, dans le but de permettre d'officialier aux juges TDF1-France.

Action Dominique

9. Actions 2011 :

- Regroupement « avenir » : **en attente de coordinateur**
- Regroupement « poussin » : **en cours d'organisation**
- Formation O-A « couples » - septembre
- Séminaire rentrée pour les O-A – octobre
